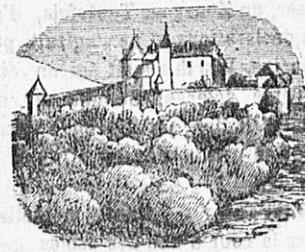




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5<sup>55</sup> 7<sup>25</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>45</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>15</sup>. — BULLE, arr. 7<sup>07</sup> 9<sup>07</sup> 12<sup>15</sup> 4<sup>27</sup> 8<sup>41</sup> 11<sup>20</sup>

ABONNEMENTS  
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
" . . . 6 mois " 2.50  
Etranger. 1 an " 9.—  
" . . . 6 mois " 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES  
District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.  
S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

## La proportionnelle fédérale.

Le Congrès catholique suisse, tenu à Lucerne, s'est prononcé à une très grande majorité, pour ne pas dire à l'unanimité, en faveur de l'initiative prévoyant l'introduction de la proportionnelle pour l'élection du Conseil national. Cette décision, dont on ne saurait contester l'importance au point de vue du succès de l'initiative, n'est pas pour surprendre, les sentiments du parti catholique suisse étant connus à cet égard. Cependant, c'est une douche froide administrée à la Liberté de Fribourg qui, envers et contre tous ses coreligionnaires, maintient énergiquement son opposition à l'introduction du nouveau système proportionnaliste. Cette attitude négative de la Liberté est significative; on peut y voir, sans crainte de se tromper, non le désir de respecter les droits du peuple suisse et de travailler pour le plus grand bien du pays, mais la volonté nettement arrêtée de s'opposer à tout ce qui serait de nature à favoriser l'introduction du même système de représentation dans le canton de Fribourg. La Liberté mourra dans l'impénitence finale. Elle est décidée, malgré tous les symptômes de mécontentement, malgré le désir et la volonté populaires, à priver les divers groupes fribourgeois de minorité de toute représentation légale au sein de notre Corps législatif.

Le Journal de Genève donne, de ce vote du Congrès de Lucerne, un excellent compte-rendu que nous nous permettons de reproduire en partie avec les commentaires qui l'accompagnent : « La question a été introduite par un exposé extrêmement objectif et modéré de M. le député aux Etats Winiger, rédacteur en chef du Vaterland. Dans un langage très sobre, mais qui n'en a produit que plus d'impression, l'auteur n'a pas eu de peine à démontrer la supériorité de la représentation proportionnelle sur le système majoritaire. Il a réfuté les objections du message et montré en passant tout ce que les chiffres du Bureau de statistique avaient de fantaisiste. Tout en reconnaissant que la minorité catholique était aujourd'hui mieux traitée qu'autrefois, il a montré ce que sa situation et celle des autres minorités avaient de précaire et de peu satisfaisant, tant que l'élection d'une grande

partie de leurs représentants dépendait du découpage des arrondissements électoraux ou du bon plaisir de la majorité radicale. Le moment est venu, a-t-il dit, de consolider les positions conquises, d'affranchir les minorités de la tutelle humiliante de la majorité et d'assurer à chaque groupe la représentation à laquelle il a droit.

M. Winiger a montré en terminant que les objections tirées du principe : *Un canton, un arrondissement* n'étaient pas sérieuses et que d'autre part le parti radical se garderait bien de mettre à exécution ses menaces contre le Conseil des Etats, où il dispose d'une majorité assurée. Il a conclu en proposant, au nom du comité central, l'acceptation de l'initiative.

L'opposition à la proposition du comité central a été représentée par le groupe fribourgeois, MM. Deschenaux, Torche, Dr Beck, et par un député valaisan, M. le conseiller d'Etat Kuntzen. Ces orateurs combattent surtout la R. P. fédérale pour n'avoir pas besoin de l'introduire dans leurs cantons, où ils veulent régner en maîtres souverains. Ils ont apporté à Lucerne quelques-unes des objections que la presse radicale formule chaque jour contre la R. P. Le professeur Beck en a ajouté une nouvelle en prétendant que la R. P. obligerait les catholiques à créer une faculté de théologie protestante à l'Université de Fribourg ! A vrai dire, cet argument imprévu n'a obtenu qu'un succès de rire.

En définitive, le petit groupe des opposants, se sentant en infime minorité, a fini par déclarer qu'il ne voulait pas combattre la proposition du comité central, mais que les Fribourgeois et les Valaisans se réserveraient leur liberté d'action dans leurs cantons. Malgré cette déclaration, plusieurs députés valaisans, et non des moindres, ont voté pour la R. P. Le canton du Valais donnera une majorité affirmative comme il l'a déjà fait pour les deux initiatives précédentes.

Les délégués de tous les autres cantons ont appuyé de la façon la plus énergique l'initiative proportionnaliste, réfuté les critiques des adversaires et montré quels bienfaits la réforme électorale avait donnés aux cantons qui la possèdent et apporterait à notre vie publique fédérale. Ces orateurs n'ont pas eu de peine à convaincre une assemblée dont la plupart des

membres étaient déjà convertis d'avance. Aussi, au vote, ne s'est-il plus trouvé que deux opposants. Les Fribourgeois et les Valaisans anti-proportionnalistes se sont abstenus. Et 125 délégués sur 140 environ ayant le droit de vote se sont prononcés avec enthousiasme pour l'initiative.

M. le conseiller fédéral Motta avait envoyé au congrès une dépêche de sympathie, où se trouvait un mot caractéristique en faveur de la justice politique, qui a été très remarqué. D'autre part, le comité central indépendant genevois, empêché par les élections municipales d'envoyer des délégués à Lucerne, s'était par lettre prononcé énergiquement pour la proportionnelle fédérale. La Liberté de Fribourg analyse ce message chaleureux pour la R. P. en disant simplement que « le parti indépendant genevois annonce qu'il se conformera aux directions qui seront arrêtées par le parti conservateur suisse ». Il ne faut pas que les catholiques fribourgeois, que la Liberté qui va essayer de mobiliser contre la R. P., sachent que leurs amis politiques de Genève sont et ont été dès la première heure des proportionnalistes convaincus.

En somme, l'espoir que les anti-proportionnalistes avaient fondé sur les divisions escomptées dans le parti conservateur suisse ne s'est pas réalisé. A part les quelques exceptions connues d'avance, le parti conservateur démocratique a été, comme les autres groupes de minorité, unanime en faveur de l'initiative. Et il a décidé de l'appuyer avec une chaleur significative. La journée de Lucerne est donc bonne pour la R. P. et fait bien augurer du succès de la campagne populaire. »

## NOUVELLES SUISSES

**Nouveau ministre à Berne.** — M. Georges Caradja, ancien chargé d'affaires à Belgrade, est nommé consul général, avec grade de ministre-résident à Berne.

**Pour la jeunesse.** — Le conseil de la fondation « Pour la Jeunesse » (président M. Hoffmann, président de la Confédération suisse) s'est réuni dimanche à Olten. Il a adopté le rapport annuel et les comptes, établis au 31 mars 1914. Le produit de la vente des timbres, cartes et brochures est

74 % plus élevé que l'an passé; il atteint 269,000 fr. Les dépenses pour des buts de bienfaisance sont montées cette année à 194,000 fr.; elles sont de 133 % plus élevées qu'en 1912. La fortune de la fondation est de 15 mille francs. Une somme de 52,000 fr. est reportée à l'exercice suivant en prévision des dépenses que nécessitera la continuation du travail.

**Le nouveau kursaal de Berne.** — Samedi après midi a eu lieu, en présence d'un millier d'invités, la cérémonie d'ouverture du nouveau kursaal du Schaenzli, à Berne. L'établissement, du meilleur effet, a été érigé par la maison Gerster, architectes, pour le prix de 600,000 fr. Une nouvelle salle de concerts est encore prévue, dont le prix est devisé à 300,000 fr. L'établissement peut contenir de 1200 à 1500 personnes.

**Berne.** — Tué par la chute d'un sapin. — On mande de Reutigen que le jeune Albert Kernen, qui était occupé aux travaux de correction du torrent du Plachtigraben, a été atteint par un sapin dévalant de la montagne et a eu le crâne fracturé.

**Les veinards à la loterie.** — Dame Fortune favorise décidément d'une manière toute particulière les gens d'Aarberg et du voisinage. Le gros lot de la loterie de l'exposition nationale de Genève, du montant de 17,000 fr., fut gagné en son temps par un habitant de Bârgen, près Aarberg. Voici que le plus gros lot de la première série de la loterie de l'exposition nationale de Berne (5000 fr.), échoit à un ouvrier de la fabrique de sucre d'Aarberg. Et il y a mieux encore. Les gros lots des loteries de Zoug et de Saint-Imier, de 30,000 et de 20,000 fr., ont été empochés par le même veinard, un habitant du Rutli, près d'Aarberg.

**Les mines meurtrières.** — En faisant sauter un bloc de rocher, près de Brienz, deux ouvriers, un Italien et un ouvrier de Brienz nommé Kurt, ont été tués. Un troisième est grièvement blessé.

Chacune des victimes était père d'une nombreuse famille.

**Bâle-Campagne.** — Aveux. — Un vagabond nommé Werth, arrêté à Immenstadt (Bavière) et extradé aux autorités de Sissach, a avoué être l'auteur de la mort du relieur Emile Stein-

nyres,

ent prompt.  
— Gypse.  
ment Portland

struction.

uite.

uiles.

BULLE

use) Gendre

l'argent

rs pratique du département

ance).

ouvelle installation saisi

tière en dehors du bâtiment et

poser automatiquement sur

ans d'expérience.

le mille installations

en fonctions.

FOIN

ars à l'heure.

OOD.

éressante.

à Fribourg

tionale suisse.

de Bossonnens.

ARD

néâtrale

oût du fonds d'agrandir

ant

à 3 h. et à 8 h. du soir.

Cécile

ars.

é Miroton

r René Gaëll

er.

t 0.60.

ne pèlerine

ite au Cercle des Arts

ulle; l'y réclamer.

e adresse, à vendre une voi-

e.

militaire

la Société de Tir de Gruyères

dès 1 heure.

immédiatement à proximité de

(Ain, France), lieu dit

me FERME

ir 12 à 14 vaches.

ile et rémunératrice du lait,

oisinage de Bellegarde.

e renseignements, s'adresser

u journal « l'Avenir »

Bellegarde.

tion!

les imita-

que les au-

s offerts en

nt et de-

ressément

un avec la

gée ci-con-



A L'ÉTRANGER

**Basler, de Zunzgen.** Toutefois, d'après ses déclarations, il ne s'agirait pas de meurtre. Werth aurait agi en état de légitime défense, Steinhäuser et un nommé Bader, qui se trouve actuellement en prison, l'ayant attaqué pour le voler.

**Zurich. — Chute mortelle.** — Dans la cour d'une des écoles de Zurich, où l'on procède actuellement à des travaux de réparation, un ouvrier est tombé d'un échafaudage et est venu donner de la tête sur un gros bloc de rocher avec tant de violence qu'il a succombé sur le coup.

**Vaud. — Ch. Ruchonnet lègue sa fortune à l'Etat.** — M. Charles Ruchonnet, professeur, récemment décédé à Lausanne, a légué sa fortune, évaluée à 100 000 fr. environ, à l'Etat de Vaud, pour être affectée à la restauration de la cathédrale, déduction faite de legs à la bibliothèque et aux musées cantonaux.

**St-Gall. — Drame de la folie.** — Un drame de la folie s'est déroulé à Oberdorf, près de Gossau. Dans un accès d'aliénation mentale, une femme nommée Buehler, précipita dans une fosse à purin deux de ses enfants, âgés de quatre et cinq ans, puis s'y jeta elle-même avec le cadet, âgé de deux ans.

On réussit à retirer vivante la malheureuse, mais les trois enfants avaient cessé de vivre.

**Lucerne. — Assassinat.** — Dimanche, on a trouvé assassinée, près de Krumbach, une jeune servante, âgée de 22 ans, nommée Elise Farror. La jeune fille était malade de la poitrine et allait souvent se promener dans les bois.

Le meurtre aurait été commis samedi déjà. On recherche activement un inconnu, âgé de quarante à cinquante ans, qui se tenait caché depuis un certain temps dans la forêt où a été commis le crime.

**Rixe mortelle.** — A Adligenswyl, un ouvrier agricole, âgé de 68 ans, nommé Joseph Bærzber, au cours d'une querelle provoquée par un motif futile, a tué d'un coup de couteau un vannier, Ulric Sædler, 60 ans. L'assassin a été arrêté.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Cousine Yvette

PAR MAX DU VEUZIT

[ Je la cherchai sans la trouver. Après avoir exploré tous les coins, je dus, en désespoir de cause, m'adresser à Mlle Katt qui, avec une raideur toute anglaise, regardait glisser les couples enlacés. — Je ne vois pas Mlle Yvette, lui dis-je. La danse ne lui sourit donc pas ce soir ? — Miss était très drôle ce soir... elle venait de monter à sa chambre en pleurant beaucoup, malgré les prières de miss Clotilde, qui voulait la retenir. — A-t-elle dit à Mlle Clotilde la cause de ses larmes, demandai-je un peu inquiet. L'Anglaise parut étonnée de ma question. — Oh non ! miss ne pas vouloir rien dire, jamais ! — Elle est peut-être un peu souffrante, fis-je d'un ton très dégagé... Demain il n'y

nion américaine 22 millions et demi de litres d'eau par jour, est, en effet, situé à 145 kilomètres, et telle est la longueur du tunnel adducteur, creusé dans la roche à 122 mètres en dessous du sol. Le travail a duré sept ans; il a coûté un milliard environ, et occupé 25,000 ouvriers sans arrêt.

Il a fallu pour le mener à bien détruire sept villages occupés par 3,000 habitants, et désaffecter presque autant de cimetières, dont les 2,800 tombes ont été déplacées et transportées en des nécropoles nouvelles, établies à proximité, aux frais de la ville de New York.

CANTON DE FRIBOURG

**Intransigeance.** — Notre excellent confrère, l'Indépendant, nous apprend que le Comité conservateur du district de la Sarine a refusé d'entrer en matière sur la proposition faite d'abandonner au parti radical les deux sièges de député au Grand Conseil à repourvoir prochainement dans le district de la Sarine.

Les conservateurs tiennent, paraît-il, à assumer seuls la tâche de remettre de l'ordre dans nos administrations cantonales et les responsabilités qui découleront des actes du gouvernement. Il n'y a qu'à en prendre acte et agir en conséquence. L'opposition aurait, devant cette intransigeance, tout intérêt à se tenir complètement à l'écart de la politique fribourgeoise, à s'en désintéresser dans la plus large mesure, à refuser dans tous les domaines la loyale collaboration qu'elle avait généreusement offerte, aussi bien dans le Corps législatif que dans les organes de la Banque de l'Etat, ce rouage si important de notre économie nationale.

**Monstre d'eau douce.** — Un pêcheur neuchâtelois a pris, près de Portauban, une carpe de taille peu ordinaire. Elle pèse 24 livres 200 grammes et ne mesure pas moins de 85 cm. de longueur. La largeur d'un de ses flancs est de plus de 22 cm., et la circonférence du corps, mesurée à la partie médiane, de 62 cm. Ce magnifique spécimen, auquel il ne manque pour ainsi dire pas une écaille, a été acheté par le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel.

La carpe était âgée d'une quarantaine d'années, ainsi qu'en témoignent les petites stries des écailles.

fait sans arrière pensée, je me demandais avec inquiétude si je n'avais pas outrepassé les bornes d'une simple camaraderie, car c'était bien cela que mes intentions avaient tendu à établir entre Yvette et moi, et puisque par un stupide malentendu, cette dernière y avait vu autre chose, il ne me restait plus qu'à la détromper par une courtoisie onctueuse. — Après tout, me dis-je avec une réelle conviction, il vaut encore mieux que ce soit sur moi que ma cousine ait jeté sa première flamme... sur moi qui suis invincible, invulnérable même ! Un autre aurait pu s'en divertir et jouer avec son jeune cœur en la tourmentant, tandis que moi !... Je suis trop calme et trop refroidi pour voir en elle autre chose qu'une enfant... J'étais même si calme et si refroidi que jamais, mon cher, je ne fus aussi nerveux que ce soir là ! (pauvre « nous » tout de même !)

Les heures me semblaient d'une longueur incalculable et je me rongais les freins d'impatience, tant les quadrilles succédant aux valse, les polkas aux berlines, me paraissaient être une chaîne sans fin.

**Tirages financiers.** — Le dernier tirage de l'emprunt à lots 1860 a été opéré le 15 mai. Le n° 88 de la série 2027 gagne 60,000 fr.; série 5447, n° 13, 10,000 fr.; série 1882, n° 41, 2000 fr.

Sont sortis en outre : 6 lots à 400 fr.; 16 à 250 fr.; 30 à 200 fr.; 45 à 100 fr.; 8800 à 30 fr. Emprunt à lots 1902 : série 2084, n° 14, 25,000 fr.; 651, n° 49, 2500 fr.; 1262, n° 20, 500 fr. Sont sortis en outre : 10 lots à 50 fr.; 52 à 40 fr.; 935 à 18 fr.

GRUYÈRE

**A la direction des C. E. G.** — Le conseil d'administration des Chemins de fer électriques de la Gruyère a appelé à la direction de cette entreprise, en remplacement de feu M. Delisle, M. Kinky, actuellement directeur des Chemins de fer électriques veveysans.

**Enlèvement des balayures.** — Les propriétaires et locataires domiciliés dans la ville de Bulle sont informés que l'enlèvement des balayures se fait d'après l'horaire suivant :

En été, les mercredi et samedi de chaque semaine ; A l'avenue de la gare, place des Alpes et avenue du Midi, entre 7 et 8 h. le matin ;

A la rue de Bouleyres et rue de la Promenade, entre 9 et 11 h. le matin ; A la grand' rue et rue de la Sionge, entre 1 et 2 h. l'après-midi ;

A la rue de Gruyères jusqu'à l'Ecu, entre 3 et 4 h. ;

Depuis l'Ecu au pont de la Tréme, et dans les rues du Tir et du Moléson, entre 5 et 7 h. le soir.

En hiver, ce service n'est fait qu'une fois par semaine, soit le samedi, et aux heures indiquées.

Tous les propriétaires et locataires sont priés de déposer les caisses à balayures au bord du trottoir ou de la voie publique pour les heures fixées pour chaque quartier, et les récipients doivent être enlevés aussitôt après le passage du char.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

**Naissances.** — Avril 22. — Rittiner, Eugène-Antoine, fils de Jean, journalier, de Ried (Haut-Vallais) et de Rosine, née Lauber. 23. — Grandjean, Charles-Justin, fils d'Arsène, marchand de fromage, de Morlon, et de Rose, née Vuilleumier. 28. — Vuarnoz, Robert-Joseph, fils de Al-

J'avais hâte d'être au lendemain pour voir Yvette... Drôle d'idée aussi qu'elle avait eu d'aller se coucher ! Comme si elle n'aurait pas dû deviner qu'en agissant ainsi, elle me désobligerait infiniment ! Enfin, à l'aube naissante, chacun s'en fut coucher, et je l'assure que ce n'était pas trop tôt : je tombais de fatigue et d'énerverment. Je dormis très mal. Mon sommeil fut hanté par les événements de la nuit. Je revoyais Yvette dans sa pose alanguie, avec sa main fine posée sur le rebord du balcon, cette petite main dont le mignon poignet était cerclé d'un bracelet noir — le mien, ou plutôt celui que je lui avais offert. — Elle répétait sa phrase qui m'avait tant troublé : « Je croyais être pour vous quelqu'un et je me suis aperçue que je n'étais à vos yeux qu'une enfant !... » Seulement, il y avait un léger changement au décor ; ce n'était pas à moi qu'elle disait ces paroles, et dans le personnage en habit noir que mon rêve évoquait, je reconnaissais le jeune marquis de Lenseigne, l'Etoile masculine du moment, dont toutes les femmes avaient la tête tournée. Ce jeune homme était depuis une quinzaine de jours au châ-

fred, ouvrier de fabrication Marie-Louise, née Yenn... 28. — Gremaud, fils de Pierre, employé Echarlens, et de Béatri... — Déc... Avril 20. — Rime, norius, fils de Tobie, de

A ve... 2 actions de la Bar... Gruyère. Faire offres, par Ger... Vogler, sous H 922 B.

N'employe... POIL-C... WER... Emploi éco... Effet sur... 25 cts. le... pour... Dans les d... épicerie

Bonne so... est demandée dan... lique à Vevey. S'adresser à Haasen... sous H 1033 B.

On ch... pour Lausanne, une... 18 ans pour un magas... A la même adresse, l... s'achant faire u... géolo. Adresser les offres... poste restante, au

H. DO... médecin abs... jusqu'au

Cueillette... Le Juge de Paix d... à l'instance du Con... Le Pâquier, agiss... sion de l'assemblée co... 1914, fait défense form... sur les prairies s... toire de dite com... lir des fleurs et e... cises, ce sans l'autor... res ou locataires. Les contrevenants... amende de dix fra... ble entre le dénonci... Pauvres de Le Pâqui... teurs sont responsab... Gruyères, le 9 mai... Au nom du... Le syndic : L. Morand.

teuu. C'est probableme... que je dus de me ret... mon lit et d'avoir au... de tête. Au déjeuner du ma... attaquer ma tasse d... gnée seulement de... femme, ses filles et... taient pas encore lev... dans la salle à mang... Je levai les yeux s... de surprise. Je m'étais figuré q... sage mélancolique, a... flées par ses récentes... elle était fraîche et r... de malice, et, vraie... printemps et la gaiet... Après avoir présen... elle vint vers moi et... — Vous êtes délic... sine, fis-je galamme... ment toutes mes rés... Elle m'examina d... nent, puis avec une

**financiers.** — Le  
ge de l'emprunt à lots  
péré le 15 mai. Le n° 88  
227 gagne 60,000 fr.; n°  
13, 10,000 fr.; série 1332,  
fr.  
en outre : 6 lots à 400  
fr.; 30 à 200 fr.; 45 à  
10 à 30 fr.  
lots 1902 : série 2084,  
fr.; 651, n° 49. 2500 fr.;  
500 fr.  
en outre : 10 lots à 50  
fr.; 935 à 18 fr.

**GRUYÈRE**

**Section des C. E. G.**  
Le conseil d'administration des  
fer électriques de la  
appelé à la direction de  
mise, en remplacement de  
e, M. Rin-ky, actuelle-  
ur des Chemins de fer  
veveysans.

**Location des balayures.**  
propriétaires et locataires de  
la ville de Bulle sont in-  
enlèvement des balayures  
s l'horaire suivant :

mercredi et samedi de  
me ;  
de la gare, place des Al-  
du Midi, entre 7 et 8 h.

Bouleyres et rue de la  
entre 9 et 11 h. le matin ;  
rue et rue de la Sionge,  
l'après-midi ;

Gruyères jusqu'à l'Écu,  
;

au pont de la Tréme,  
es du Tir et du Moléson,  
le soir.

Le service n'est fait qu'une  
fois, soit le samedi, et  
diquées.

propriétaires et locataires  
déposer les caisses à bar-  
rd du trottoir ou de la  
pour les heures fixées  
quartier, et les récipients  
nlevés aussitôt après le  
mar.

**VIL DE BULLE**

**naissances.** —  
Rittiner, Eugène-Antoin,  
journalier, de Ried (Haut-Va-  
ne, née Lauber.

ndjean, Charles-Justin, fils  
mand de fromage, de Morlon,  
Vuilleumier.

z, Robert-Joseph, fils de Al-

être au lendemain pour voir  
l'idée aussi qu'elle avait eu  
er ! Comme si elle n'aurait  
qu'en agissant ainsi, elle me  
iniment !

naissante, chacun s'en fut  
assuré que ce n'était pas trop  
de fatigue et d'énervement.

mal.

fut hanté par les événe-  
e. Je revoyais Yvette dans  
e, avec sa main fine posée  
balcon, cette petite main

poignet était cerclé d'un  
le mien, ou plutôt celui que  
t. — Elle répétait sa phrase  
t troublé : « Je croyais être  
d'un et je me suis aperçue  
vos yeux qu'une enfant !... »

avait un léger changement  
était pas à moi qu'elle disait  
dans le personnage en habit

ve évoquait, je reconnais-  
s de Lenseigne, l'Etoile mas-  
ant, dont toutes les femmes  
tournée. Ce jeune homme

quinzaine de jours au châ-

fred, ouvrier de fabrique, de Corserey, et  
Marie-Louise, née Yenny.

28. — Gremaud, Henri-Casimir-Alexis,  
fils de Pierre, employé de commerce, de  
Echarlens, et de Béatrice, née Pilloud.

— **Décès.** —  
Avril 20. — Rime, Georges-Antoin-Ho-  
norius, fils de Tobie, de Gruyères, 35 jours.

**A vendre**

2 actions de la Banque Populaire de la  
Gruyère.  
Faire offres, par écrit, à Haasenstein et  
Vogler, sous H 922 B.

N'employez que le  
**Poli-Culvre**  
**WERNLE**  
Emploi économique!  
Effet surprenant!  
25 cts. le paquet  
pour 3 dl.  
Dans les drogueries,  
épicerie etc.

**Bonne sommeliers**

est demandée dans bonne famille catho-  
lique à Vevey.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle,  
sous H 1033 B.

**On cherche**

pour Lausanne, une jeune fille de 17 à  
18 ans pour un magasin d'épicerie.  
A la même adresse, une bonne à tout  
faire, sachant faire une bonne cuisine bour-  
geoise.  
Adresser les offres à Mme Berthoud,  
poste restante, au Manpas, Lausanne.

**H. DOUSSE**

médecin-dentiste  
**absent**  
jusqu'au 15 juin.

**Cueillette des fleurs.**

Le Juge de Paix du Cercle de Gruyères,  
à l'instance du Conseil communal de  
Le Pâquier, agissant ensuite d'une déci-  
sion de l'assemblée communale du 1<sup>er</sup> mars  
1914, fait défense formelle de s'introduire  
sur les prairies sises rière le terri-  
toire de dite commune pour y cueil-  
lir des fleurs et en particulier des nar-  
cissus, ce sans l'autorisation des proprié-  
taires ou locataires.

Les contrevenants seront passibles d'une  
amende de dix francs (fr. 10) partagea-  
ble entre le dénonciateur et la bourse des  
Pauvres de Le Pâquier. Les parents ou tu-  
teurs sont responsables de leurs enfants.

Gruyères, le 9 mai 1914.  
Au nom du Conseil communal :  
Le syndic : Le Juge de Paix :  
L. Morand. Léon Jaquet.

teuu.  
C'est probablement à ce cauchemar-là  
que je dus de me retourner si souvent dans  
mon lit et d'avoir au réveil un si fort mal  
de tête.

Au déjeuner du matin, je commençais à  
attaquer ma tasse de chocolat en compa-  
gnie seulement de M. de Kervec, car sa  
femme, ses filles et les autres invités n'é-  
taient pas encore levés, quand Yvette entra  
dans la salle à manger.

Je levai les yeux sur elle et je fus frappé  
de surprise.

Je m'étais figuré qu'elle allait avoir un vi-  
sage mélancolique, avec des paupières gon-  
flées par ses récentes larmes et, au contraire,  
elle était fraîche et rose, ses yeux pétillaient  
de malice, et, vraiment, elle personnifiait le  
printemps et la gaieté.

Après avoir présenté son front à son père,  
elle vint vers moi et me tendit la main.

— Vous êtes délicieuse ce matin, ma cou-  
sine, fis-je galamment, oubliant complète-  
ment toutes mes résolutions du soir.

Elle m'examina d'un air assez imperti-  
nent, puis avec une moue mutine, me dit :

**A louer**

rue du Moléson, un appartement de 2  
chambres, cuisine et cave.  
S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vo-  
gler, Bulle, sous H 1033 B.

**Vente de montagne.**

Pour cause de partage, les enfants  
de Martin Fragnière, à Les-  
soc, exposeront en vente en mises pu-  
bliques le lundi 1<sup>er</sup> juin, à 2 h.  
du jour, à l'Auberge commu-  
nale, le pâturage « Le Couchard »,  
de la contenance de 40 poses, dont  
4 poses 134 perches de forêt, soit les  
articles 1, 2 3 et 4 du cadastre de  
Lessoc.

Pour les exposants :  
Fragnière Marius.

**B. PEGAITAZ**

dentiste  
**ABSENT**  
du 20 mai au 1<sup>er</sup> juin.

**AVIS**

Les salons de coiffure seront fer-  
més jeudi 21 mai, jour de l'Ascension.

**Avis**

Le Conseil communal d'Echarlens avise  
le public qu'ensuite des réparations qui vont  
être exécutées au pont de Forchaux sur  
la Sionge, reliant les deux routes cantona-  
les, la circulation des attelages de  
deux et plusieurs chevaux, des automo-  
biles, des camions-automobiles, etc.  
est interdite sur le dit pont jusqu'au 10  
juin prochain. L'autorité communale dé-  
clare se décharger de toute responsabilité  
vis à vis des accidents et dommages qui  
pourraient résulter de la non-observation du  
présent avis.  
Echarlens le 17 mai 1914.  
Par ordre du Conseil communal :  
Le Secrétaire.

**Mises de fleuries.**

L'Office des poursuites de la Gruyère ven-  
dra en mises publiques le vendredi 22  
ert, dès 2 h. du jour, sur place, à Vaulruz,  
et en plusieurs lots, les fleuries en foin, re-  
gain et repais de la propriété de Tiercier Ca-  
simir, feu Justin.  
Bulle, le 18 mai 1914.  
L'Office des poursuites.

**On demande à louer**

**un domaine**

de 15 à 20 poses pour l'année 1915.  
S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vo-  
gler, Bulle, sous H 1048 B.

**Clochettes fendues.**

Réparation garantie  
de toutes clochettes et sonailles fendues.

**J. Firmann, serrurier,  
Bulle.**

— Pas comme vous, alors ! quelle mine  
fatiguée ! Je ne vous fais pas mes compli-  
ments.

— J'en suis désolé, mademoiselle, mais  
veuillez considérer qu'à quatre heures du  
matin, je ne faisais que monter à ma cham-  
bre, tandis que vous, bien tranquillement,  
dormiez déjà depuis cinq ou six heures.

Elle eut un sourire énigmatique et se mit  
à table.

— Vous êtes un danseur acharné, mon  
cousin ; vous êtes-vous amusé cette nuit ?

— Pas autant que si vous aviez été là,  
mademoiselle. Vous m'avez terriblement  
manqué.

— Vraiment !..  
— Et pourquoi as-tu boudé la danse hier  
soir ? interrogea M. de Kervec.

— Parce que je n'étais pas à mon aise...  
Je crois même que les deux coupes de cham-  
pagne y avaient beaucoup contribué !.. Je  
suis persuadée qu'avec la meilleure grâce  
du monde, j'ai fait sottises sur sottises :

Elle se tourna de mon côté.

(A suivre.)



Ce délicieux arôme ne se ren-  
contre que dans le véritable  
**Café de Malt Kneipp de Kathreiner**  
Refusez énergiquement les imitations  
**« Voilà la Santé »,**

**2<sup>me</sup> Tir annuel**

**de la Société des Carabiniers, VAULRUZ**

Le samedi 23 mai de 1 h. à la nuit et dimanche 24 mai de 6 h. du matin à 8 h. du  
soir ; interruption de 8 1/2 h. à 10 1/2 h. et de midi à 1 1/2 h.  
Concours de groupes. Demandez le plan de tir.  
LE COMITÉ.

**Ch. DEMIERRE**

méd.-dentiste  
**BULLE**  
de retour.

**A louer**

joli appartement de 3 chambres et cui-  
sine, lumière électrique.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

**On demande**

une bonne sommeliers.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle.

**ON CHERCHE**

un homme âgé de 50 à 60 ans, de toute  
confiance, pour prendre soin de 18 à 20 gé-  
nisses par des communs (Vallée du Petit  
Hongrin).  
S'adresser à Henri Isoz, au Clos à  
Roux sur les Moulins.

**Un ouvrier**

graisseur pour transmissions trou-  
verait de suite place stable aux Usines Pe-  
ter-Cailler-Köhler S. A., Broc.  
S'y présenter.

**Exposition nationale.**

Plusieurs chambres à louer chez  
M. Rud. Wälti, Vuhhandel Neubruckstr.  
33, Berne.  
Pour renseignements s'adresser à M.  
Grand, auberge du Tonneller, Bulle.

**Agence agricole Suisse**

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et  
fromagers, domestiques (bons gages)  
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 8 b.,  
16 Genève.

2 médailles d'or  
5 diplômes de 1<sup>re</sup> classe aux  
expositions suisses

**CIDRE**

1<sup>re</sup> qualité (pur vin de fruits)  
livré en fûts prêtés ou en  
bouteilles.  
Prix modéré. 407

Se recommande,  
**La Cidrerie de Guin.**  
Demandez le prix-courant.

**A louer**

pour le 1<sup>er</sup> juin un appartement de 2-3  
chambres et dépendances.  
S'adresser à l'Hôtel-de-Ville de La  
Tour.

**On demande**

un apprenti ou un jeune ouvrier  
cordonnier.  
S'adresser à Jules Gremaud, Magasin  
de Chaussures, Riaz.



**BRIQUET**

à  
40 et 70 centimes

chez

**A. BOCHUD**

Fers

**BULLE**

**On cherche à louer**

pour tout de suite, une grande écurie  
ou une remise pour y placer des porcs.  
Laiterie Moderne, Bulle.

**PETROSOL**

produit merveilleux pour la sup-  
pression de l'odeur désa-  
gréable de la transpiration  
des pieds. Nombreuses attesta-  
tions. En vente en flacon de fr. 1.50,  
au Magasin populaire, Chau-  
sures, avenue de la Gare, à Bulle.



# LES VÊTEMENTS AU PRIX UNIQUE 35 FR.

sont toujours les plus chics et les plus avantageux.

Pantalons, costumes garçon, Joppes, Luster, gilets. Habits de mécanicien, bleus 5 francs, rayés 6 francs.

## KRÖNER-NAPHTALY, Fribourg

22, rue de Romont.

## Banque de l'Etat de Fribourg

Capital versé : 80 millions.

Garantie de l'Etat.

ACTIF

Bilan au 30 avril 1914.

PASSIF

	Fr.	ct.
Caisse y compris avoir chez la Banque nationale et virements postaux	669,884	56
Banques et Correspondants	2,900,396	21
Effets sur la Suisse	9,822,264	09
Effets sur l'étranger	454,693	40
Prêts aux communes et corporations	12,413,456	03
Comptes courants débiteurs	33,265,598	52
Créances hypothécaires	15,241,563	40
Fonds publics	6,513,342	10
Coupons	179,045	35
Immeubles non destinés à l'usage de la Banque	400,245	14
Meubles et immeubles	1,075,001	
Comptes d'ordre	2,335,957	48
<b>TOTAL</b>	<b>85,271,447</b>	<b>28</b>

	Fr.	ct.
Capital de dotation	30,000,000	—
Fonds de réserve	1,020,000	—
Banques et Correspondants	1,944,002	37
Comptes courants créanciers	5,239,852	76
Traites et Acceptations	—	—
Dépôts en caisse d'épargne	7,766,167	67
Bons de dépôt, obligations et emprunts fixes	36,793,171	04
Comptes d'ordre	2,508,253	44
<b>TOTAL</b>	<b>85,271,447</b>	<b>28</b>

Fribourg, le 9 mai 1914.

LA DIRECTION.

## GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES

Place de l'Union fondé en 1869 Place du Cheval-Blanc

Toujours le mieux assorti en souliers fins et ordinaires pour Messieurs, Dames, fillettes, garçons et enfants.

Marchandises de 1<sup>er</sup> choix. — Prix défiant toute concurrence.

# Charles Mayer, Bulle

Maison de toute confiance.

Téléphone N° 10. Réparations promptes et soignées. Téléphone N° 10.

## Auberge à louer.

Ensuite d'insuccès de la première mise, la Commune de La Tour-de-Trême exposera en location par voie de mises publiques, pour le terme de six années, l'auberge qu'elle possède sous l'enseigne de „La Maison de Ville“ avec ses dépendances soit : grange, écurie, remise et abri, poids public, boucherie et environ une pose de bon terrain. L'entrée en jouissance aura lieu le 11 novembre 1914.

Les mises auront lieu en dite auberge le **lundi 25 mai** prochain, dès les 2 h. de l'après-midi, sous de favorables conditions. Cet établissement d'une clientèle assurée permet à un preneur sérieux de réels avantages.

La Tour, le 11 mai 1914.

Le Secrétaire communal.

## GRANDVILLARD Représentation théâtrale

donnée par un GROUPE DE DEMOISELLES au profit du fonds d'agrandissement de l'église, les

17, 21, et 27 courant

Bureau à 2 1/2 h. et à 7 1/2 h. du soir. — Rideau à 3 h. et à 8 h. du soir.

PROGRAMME

1. **Drame de Ste-Cécile**  
 en 3 actes par Jacques d'Ars.

2. **L'héritage de tante Miroton**  
 comédie-vaudeville en 2 actes, par René Gaëll  
 musique de J. de Montber.

Prix des places : Fr. 1.50, 1.— et 0.60.

Salons de Coiffure pour Dames et Messieurs

## PIERRE GREMAUD, BULLE

Rue de la Promenade.

Toujours un grand choix d'ouvrages en cheveux, en tous genres.

Chignons modernes, depuis 5 fr.

Nattes » 3 fr.

Mèches » 2 fr.

Souvenirs en cheveux sur commande, tels que : chaînes de montres, bagues, broches, etc.

Excellente lotion contre la chute des cheveux à base d'orties et camomilles.

Achat de cheveux tombés et coupés au plus haut prix du jour.

## FAULX

Marques **ABEILLE** et **ÉCLIPSE**

et les **MOLLETES** supérieures

en vente précédemment chez Th. Hussy, chaudronnier, se trouvent actuellement chez

## Auguste GLASSON, Fers, Bulle

**A vendre**

deux chars, dont un à ressorts et un autre avec échelles à foin.  
 S'adresser à Isidore Genilloud.

**A vendre**

une anesse bonne pour le trait et le bât.  
 S'adresser à Cécile Terreaux, à La Joux.

**D<sup>r</sup> Aloys FAVEZ**

american-dentist

**FRIBOURG**

**de retour.**

**ARMAILLIS**

Avant le départ pour la montagne, faites l'achat d'un bon rasoir garanti ; pour cela adressez vous au

**Magasin Vve MARGOT**

coiffeur-parfumeur  
 rue de Gruyères, BULLE

**Bonne sommelière**

est demandée pour de suite.  
 S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 1016 B.

## RAMONEUR

Le soussigné avise le public qu'il a transféré son domicile à la Fleur-de-Lys, 1<sup>er</sup> étage, rue de Gruyères.

JACQUES MORET.

Une maison de commerce cherche

une personne

sérieuse, sans distinction de sexe, qui pourrait travailler quelques heures par semaine dans son bureau.

Prendre connaissance des conditions à l'Agence Haasenstein et Vogler, Bulle.

**Armailli.**

On en demande un pour la montagne, sachant bien traire et connaissant bien le train d'un chalet ; entrée de suite.  
 S'adresser à Jules Goy & fils, La Dornier, Vallorbe (Ot. Vaud).

ABONNEMENT

Buisse . . 1 an, Fr. 4

» . . 6 mois » 2

Etranger. 1 an » 9

» . . 6 mois » 5

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

COLL

II

Il eut été plus logi

taise, dans ces sim

par mes souvenirs

avant de faire mon e

littéraire et théâtral

monde, on me plaç

pendant le journali

cation, en l'occurren

mémoires sur le mo

Et le monde du collè

daigner. On appren

inutiles au collège d

tre, semble-t-il, ser

les jeunes cerveaux

dre, que j'attache la

portance à tout ce

Je vous dirai tout de

lège Saint-Michel n'

yeux un aspect ré

ne me souviens d

aussi vénérable, aus

dénuée d'apparat

n'aime guère ces g

laïres dont s'enorgu

patriotes des autre

collèges dernier c

d'outre-Rhin archit

lant, sont maussad

désobligeants pour

poésie de la vieill

core.

J'étais donc heur

dix ans d'être ad

Saint-Michel. Je v

ambage que je ne

qu'il est venu d'

élève. Je fas mêm

celui qui fréquenta

ment Saint-Michel

avaient pour excus

ladie qui me tenail

années et qui, ça et

core, me comble d

entraives.

Mais au cours de

céennes, je travaill

coup, je rêvais enc

diais guère. J'avai

une aversion aussi

fonde à l'adresse

pour lesquelles to

quelque effort aux

dre. Il advient se

cherche à compre

heurts à une incom

lève à tout le moir

l'inconnu. Je n'ai